

# CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JANVIER 2022 – 20h30

## Salle de la Vaquelotte

### COMPTE-RENDU

Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	15
Nombre de votants	18
Date de la convocation	4 janvier 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le douze janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances publiques, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire**.

**PRESENTS** : M. Richard LETERRIER (Maire)

Antoine AMBROIS, Marie-Madeleine AMBROIS, Elodie ARONDEL, Angéline BERTOT, Laurent BLED, Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIERE, Mary DESMARES, Francis DISS, Louis GUILLOTTE, Dominique HAUCHECORNE, Jean-Noël LARONCHE, Elodie LEPETIT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Céline PLANQUE

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR** : Alexia LAINE (pouvoir à Richard LETERRIER), Marianne POTTIER (pouvoir à Dominique HAUCHECORNE), Sophie QUESNOT (pouvoir à Francis DISS)

**ABSENTS** : François LEPESQUEUX

**Secrétaire de séance** : Jean-Noël LARONCHE

#### 1/ Décisions du Maire

DECISION 4-2021 : Don de l'association syndicale propriétaire du camp de loisirs du Vicq pour un montant de 100€.

#### 2/ Rajout à l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe d'un rajout à l'ordre du jour : Création de poste permanent adjoint administratif territorial  
Le conseil municipal approuve ce rajout à l'unanimité.

#### 3/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre

Le procès-verbal du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### 4/ D2022-01-001 Amortissement Article 2135 budget annexe Gîte communal

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

Accepte d'adopter la durée d'amortissement de 15 ans pour les biens imputés à l'article 21351.

#### 5/ D2022-01-002 Création de poste permanent adjoint technique territorial

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

Décide la création d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique territorial échelle C, 1<sup>er</sup> échelon à temps non complet pour une durée de 15h/35h.

#### 6/ D2022-01-003 Création de poste permanent adjoint administratif territorial

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

Décide la création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif territorial échelle C, 1<sup>er</sup> échelon à temps non complet pour une durée de 17h29/35h.

## 7/ D2022-01-004 Mise à disposition de personnel

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- Décide de mettre à disposition de la commune de Gonneville-Le Theil un agent administratif afin d'effectuer divers travaux pour une durée maximum de 7h par semaine ;
- Décide d'établir une convention de mise à disposition de personnel communal avec la commune de Gonneville-Le Theil ;
- Autorise le Maire à signer la convention correspondante.

## 8/ D2022-01-005 Création d'un conseil municipal des jeunes - CMJ

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité*

- Approuve la création du Conseil Municipal des Jeunes qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), mais aussi par une gestion de projets élaborés par les jeunes, accompagnés par des conseillers municipaux ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

## 9/ Affaires et questions diverses

**Problème de localisation de hameaux par les secours :** Laurent BLED signale qu'il y a un problème de localisation du Haut Hameau à Angoville en Saire. Les pompiers n'arrivent pas à géolocaliser le hameau sur leur GPS. Richard LETERRIER lui indique qu'un courrier sera envoyé à l'IGN pour remédier à ce problème.

**Point sur le centre de vaccination à La Vaquelotte :**

- 10 décembre 2021 : plus de 264 personnes vaccinées dont 142 vicquois
- 22 décembre 2021 : 171 personnes vaccinées dont 60 Vicquois
- 14 janvier 2022 : 250 personnes vaccinées dont 85 Vicquois

Ces trois journées de vaccination auront permis de vacciner environ 700 personnes.

Monsieur le Maire tient à remercier les infirmiers, infirmières, médecins, bénévoles, élus et personnel communal pour leur investissement et leur disponibilité dans l'organisation de ces journées.

**Population INSEE :** D'après le dernier recensement de l'INSEE, la commune de Vicq sur Mer compte 1067 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Transport solidaire :** Certaines communes de la Manche ont déjà mis en place ce service. Pour Vicq sur Mer, c'est le foyer rural qui se chargera de le mettre en place à partir du mois de juillet. Une réunion du comité de pilotage s'est tenue le jeudi 6 janvier. Il s'agira de transports ponctuels et non réguliers. Une réunion cantonale se tiendra le 28 avril 2022.

**Cérémonie des vœux :** En raison des conditions sanitaires, la cérémonie des vœux est annulée. Valérie MONTRIEUL informe que les vœux du maire seront filmés et diffusés sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook de Vicq sur Mer.

**Hameau de la Mer :** Céline PLANQUE informe le conseil municipal que l'impasse du puit n'est plus roulable et souhaite savoir combien de temps cela va durer. Richard LETERRIER indique qu'une réunion publique se tiendra lundi 17 janvier 2022 à la Vaquelotte pour informer les riverains du Hameau de la Mer de la prochaine phase de travaux.

Le parking Vauville ne sera bloqué qu'à la toute fin des travaux ce qui n'engendrera pas de problème de stationnement.

**Recul du trait de côte :** Une réunion s'est tenue en visioconférence le 5 janvier dernier. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'au vu de la présentation faite, il n'y a pas assez d'éléments pour pouvoir prendre une délibération. Un courrier sera envoyé à la Préfecture les informant du report de délibération et leur demandant davantage de précisions sur ce sujet.

Monsieur Richard LETERRIER informe également le conseil municipal du décès soudain de Monsieur Eric DELAUNEY, ancien conseiller municipal. Le conseil municipal adresse toutes ses condoléances à sa famille et amis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

L'intégralité des délibérations sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture